

**COMMUNE
D'HEROUVILLE**

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Date de convocation

24 mars 2026

Date d'affichage

24 mars 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Didier DEL PRETE, Maire.

Présents : M. DEL PRETE Didier, Mme DUPUIS Virginie, LANGLINAY Emmanuel, JOUANNE Marie, MARECHAL Hubert, Mme VOITURIER Ingrid, M. FLAUX Mickaël, PHILIPPE Gladys, BOURDEAU Frédéric, BOGAERT Maud, Mélissa NICOLLE, Gwenaëlle BLOTTIERE, Luc LE GOUPIL.

Absents : Florent PLASSAIS
M LEGAY Rémy a donné pouvoir à Mme VOITURIER Ingrid

Mr Hubert MARECHAL est nommé secrétaire de séance.

DELIB 22/2026 VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - COMMUNE

Suite à la commission finances Madame DUPUIS, présente le Compte Financier Unique 2025 de la commune :

Section de fonctionnement :

Recettes 943 222.28 euros
Dépenses..... 836 971.58 euros
Soit un excédent de 106 250.70 euros

Section d'investissement :

Recettes 378 811.73 euros
Dépenses..... 271 188.44 euros
Soit un excédent de 107 623.29 euros

D'où un résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2025 :

Section de fonctionnement : 556 717.56 euros
Section d'investissement : 43 069.55 euros
Soit un excédent total de..... 599 787.11 euros
Restes à réaliser Dépenses..... 7 886.57 euros

Monsieur le Maire se retire et Madame DUPUIS, invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur le Compte Financier Unique Commune 2025.

Après en avoir délibéré, à 13 voix pour, le conseil municipal approuve le Compte Financier Unique 2025 de la commune.

*Pour copie conforme au registre, le 8 avril 2026
Le Maire Didier DEL PRETE*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260407-DELIB222026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2026

